

Aulnay-sous-Bois, le 16 mars 2020

**CORONA-VIRUS ,  
DEMANDE DE FERMETURE DES SERVICES,  
DROIT DE RETRAIT**

Monsieur le Maire,

Nous demandons officiellement, pour des raisons de protection des agents de la ville et des usagers que vous fermiez immédiatement les services de la mairie au public.

Nous appelons tous les agents de la ville qui estiment que les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour effectuer leurs missions et qu'ils courent un danger imminent pour leur santé ou leurs vies, de faire jouer leur droit de retrait, de cesser le travail et de rentrer à leurs domiciles, conformément à l'article L4131-1 qui dit ceci :

« Le travailleur alerte immédiatement l'employeur de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection.  
Il peut se retirer d'une telle situation.

L'employeur ne peut demander au travailleur qui a fait usage de son droit de retrait de reprendre son activité dans une situation de travail où persiste un danger grave et imminent résultant notamment d'une défectuosité du système de protection. »

Veuillez agréer Monsieur le Maire l'expression de notre haute considération.

Syndicat Force Ouvrière